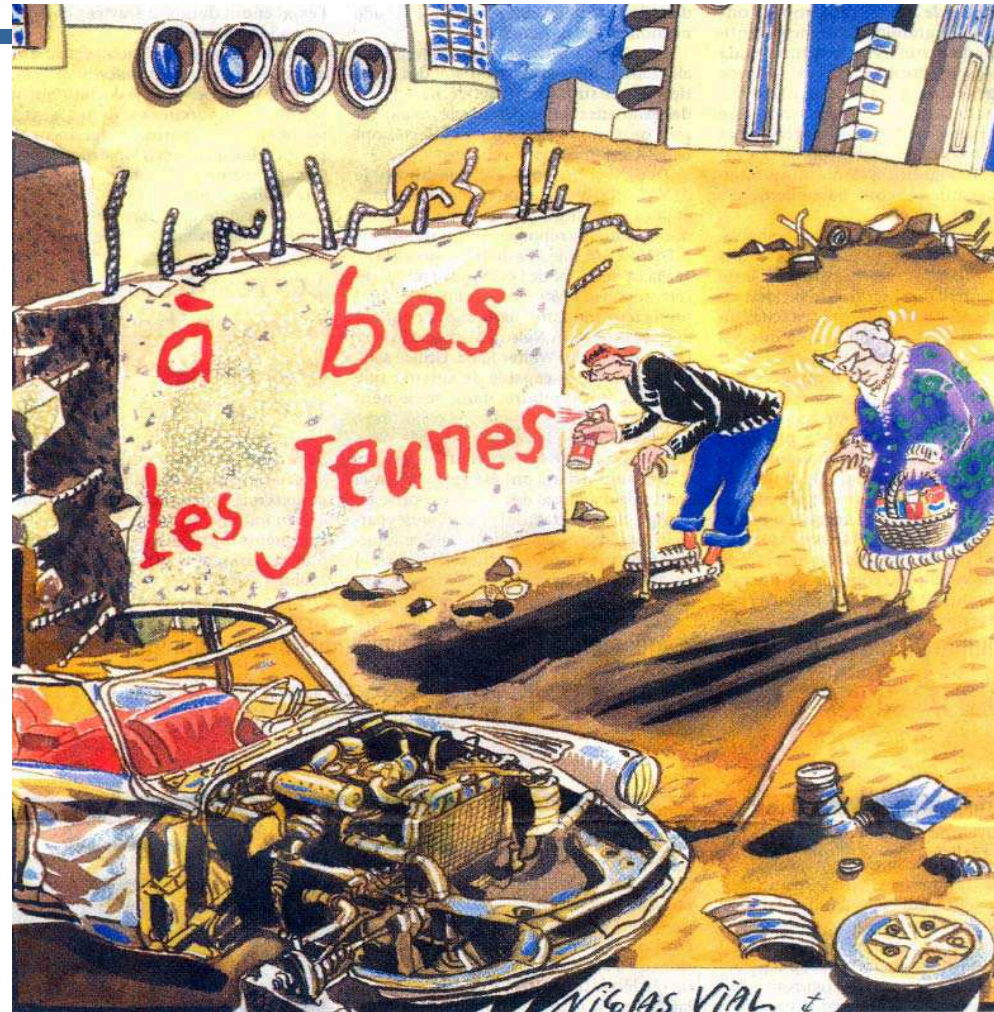


Prospective du vieillissement dans l'Hérault à 2030



Prospective du vieillissement dans l'Hérault – Sylvain Saltiel – Novembre 2011

Une prospective du vieillissement : dans quel but?

- Anticiper les évolutions sociologiques et réfléchir aux modes de vie de demain, en particulier des personnes âgées.
- Prendre en compte la tendance globale au vieillissement de la population (en proportion et en nombre d'individus).
- Maîtriser l'évolution des dépenses liées au vieillissement pour l'institution départementale.
- Prévoir et planifier les emplois nécessaires au « bien vieillir ».

I. Un état des lieux d'aujourd'hui

1. Les chiffres

- Les héraultais : sur 1 020 000, 244 700 ont plus de 60 ans soit 24%.
- Les nouveaux héraultais : 11,4%.
- Les anciens héraultais : 27%.
- La proportion de personnes âgées est légèrement plus importante qu'au niveau national, France 23%.
- Les nouveaux arrivants contribuent au rajeunissement de la population héraultaise.
- Sans cet apport démographique, l'Hérault serait un territoire plus fortement marqué par le vieillissement.

2. Les personnes dépendantes

L'APA en 2010

- Personnes âgées bénéficiaires :
- 28 050 personnes sur 101 000 personnes âgées de plus de 75 ans soit 29%
- Répartition de la prise en charge :
- A domicile : 20 247 personnes soit 72%
 - Dont 73% de femmes
- En établissements : 7 803 personnes soit 28%
 - Dont 71% de femmes

II. Les projections à 2020

INSEE **Repères Synthèse**
pour l'économie du Languedoc-Roussillon

N° 7 - Septembre 2009

Une personne âgée sur deux perçoit moins de 1 126 € par mois dans l'Hérault

Sophie AUDRIC - INSEE

La part des personnes âgées à faibles revenus est plus forte dans l'Hérault qu'en moyenne nationale. Ainsi, dans l'Hérault, près de 15 % des personnes âgées de plus de 70 ans perçoivent moins de 670 € de revenus par mois. Ces personnes sont susceptibles de percevoir le montant total de l'APA, si elles sont reconnues dépendantes par le Conseil Général.

La part des personnes âgées de plus de 70 ans percevant entre 670 et 1 000 € est également élevée en moyenne nationale. Celles-ci sont susceptibles de percevoir une part importante de l'APA. L'effort collectif pour le financement de la dépendance est potentiellement important dans le département de l'Hérault.

Dans l'Hérault, près de 15 % des personnes âgées perçoivent des revenus inférieurs à 670 €

Dans l'Hérault, près de 15 % des personnes âgées de plus de 70 ans, qu'elles soient dépendantes ou non, ont des revenus inférieurs au 1^{er} plafond de l'APA (670 €). Cette proportion est supérieure à la moyenne nationale (12 %) mais inférieure à la moyenne régionale (16 %). Ces personnes, si elles sont jugées dépendantes, sont susceptibles de percevoir le montant maximal de l'APA correspondant à leur niveau de dépendance.

Les personnes âgées de plus de 60 ans peuvent percevoir une aide du Conseil général - l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) - si elles sont reconnues dépendantes (voir définitions). Une participation financière est demandée aux bénéficiaires en fonction du niveau de leurs ressources et de leur postonnement par rapport aux deux plafonds fixés dans le cadre de ce dispositif. La participation est nulle au dessous du 1^{er} plafond et maximale au dessus du 2nd plafond.

Dans l'Hérault, près de 80 % des personnes âgées perçoivent des revenus compris entre les deux plafonds de l'APA, soit entre 670 et 2 670 € par mois pour une personne seule. Ces personnes, si elles sont dépendantes, peuvent devenir bénéficiaires de l'APA pour un montant partiel.

(1) Cette étude s'intéresse aux revenus de l'ensemble des personnes âgées, qu'elles soient dépendantes ou pas. En outre, elle ne prend pas en compte l'effet de la participation financière au financement de la dépendance.

© INSEE 2009

Une personne âgée sur deux perçoit moins de 1 126 € par mois dans l'Hérault

Répartition des personnes selon la position de leurs revenus par rapport aux plafonds de l'APA

Revenu mensuel par personne	Hérault	Languedoc-Roussillon	France
Inférieur 1 ^{er} plafond APA	14,9	16,4	11,9
Entre 1 ^{er} et 2 nd plafond APA	79,6	79,3	82,1
Supérieur 2 nd plafond APA	5,3	4,3	6,0
Total	100,0	100,0	100,0

Note : le 1^{er} plafond de l'APA est égal à 670 € et le 2nd plafond à 2 670 € pour une personne seule.
Champ : ménages vivant dans l'Hérault et dont le référent fiscal a 70 ans ou plus.
Source : Insee - revenus fiscaux 2004.

De nombreuses personnes âgées ont un revenu situé autour de 1 000 €

La répartition des personnes âgées de l'Hérault selon leur niveau de revenu montre que les revenus mensuels les plus fréquents sont aux alentours de 1 000 €, et légèrement au dessus du 1^{er} plafond de l'APA (voir définitions). Le nombre de personnes âgées susceptibles de percevoir une part importante de l'APA est donc relativement élevé dans le département.

Cette publication est issue d'un partenariat entre le Conseil Général de l'Hérault, la Direction Régionale des Affaires Sanitaires et Sociales et l'INSEE Languedoc-Roussillon. Elle a été réalisée avec la collaboration technique de Mme Elisabeth Ferryroy, chef de service Coordonnatrice de la Direction des Personnes Agées et de M Sylvain Saltiel, Directeur des Etudes Territoriales pour le Conseil Général de l'Hérault, ainsi que Mme Sylvia Maille, statisticienne pour la DRASS.

INSEE **Repères Synthèse**
pour l'économie du Languedoc-Roussillon

N° 8 - Septembre 2009

À l'horizon 2020, l'Hérault compterait jusqu'à 25 700 bénéficiaires de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie

Sophie AUDRIC - INSEE

Dans l'Hérault, au 1^{er} janvier 2009, 21 500 personnes sont bénéficiaires de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) du Conseil Général, ce qui représente plus de 20 % de la population des 75 ans et plus du département.

Parmi ces bénéficiaires de l'APA, trois sur quatre vivent à domicile ; les autres résident dans des établissements spécialisés : les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes.

Les personnes âgées les plus dépendantes vivent en établissement. Logiquement, elles bénéficient plus souvent de l'APA que les personnes âgées vivant à domicile. La part des bénéficiaires de l'APA augmente avec la dépendance et donc avec l'âge. Elle est deux fois plus forte chez les plus de 85 ans.

Selon les hypothèses de projection retenues, l'Hérault compterait jusqu'à 380 bénéficiaires de l'APA en plus par an entre 2009 et 2020. L'augmentation du nombre de bénéficiaires de l'APA se concentrerait surtout sur les personnes vivant à domicile. En 2020, ce nombre s'élèverait au total à 25 700 personnes. Après 2020, avec l'arrivée des générations nombreuses du « baby-boom », la part des plus de 75 ans, susceptibles de percevoir l'APA, dans la population de l'Hérault, augmenterait plus rapidement. Les politiques d'accueil devront alors être fortement adaptées.

Près de trois bénéficiaires de l'APA sur quatre vivent à domicile

Au 1^{er} janvier 2009, le Conseil général de l'Hérault dénombre 24 600 bénéficiaires de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) dans le département, dont 87 % ont plus de 75 ans. Pour cette raison, l'étude est centrée sur les personnes de 75 ans et plus, voir encadré sur les projections du nombre des bénéficiaires de 60 à 74 ans p. 5).

L'APA est une prestation versée par les Conseils généraux aux personnes âgées qui sont considérées comme dépendantes. Les Conseils généraux jugent si ces personnes ont besoin d'une assistance pour réaliser les

actes de la vie quotidienne : faire sa toilette, se nourrir, faire son ménage... ou avoir besoin d'une surveillance régulière (voir encadré sur l'APA p. 6).

Parmi les 21 500 bénéficiaires de l'APA de plus de 75 ans, 15 300 vivent à leur domicile et 6 200 en institution. Par institution, on entend principalement les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) qui regroupent, depuis 2002, quasiment la totalité des maisons de retraite, des unités de soins de longue durée et certains logements-foyers.

Bénéficiaires de l'APA au 1^{er} janvier 2009 dans l'Hérault

	75 à 84 ans	85 ans et plus	Ensemble
Bénéficiaires vivant à domicile			
Hommes	1 860	1 960	3 840
Femmes	5 350	6 060	11 410
Ensemble	7 210	8 020	15 260
Bénéficiaires vivant en établissement			
Hommes	570	620	1 400
Femmes	1 460	3 360	4 840
Ensemble	2 030	4 200	6 230

Source : Bases de l'APA - Conseil Général de l'Hérault, enquête H4 - Insee

Cette publication est issue d'un partenariat entre le Conseil Général de l'Hérault, la Direction Régionale des Affaires Sanitaires et Sociales et l'INSEE Languedoc-Roussillon. Elle a été réalisée avec la collaboration technique de Mme Elisabeth Ferryroy, chef de service Coordonnatrice de la Direction des Personnes Agées et de M Sylvain Saltiel, Directeur des Etudes Territoriales pour le Conseil Général de l'Hérault, ainsi que Mme Sylvia Maille, statisticienne pour la DRASS.

INSEE **Repères Synthèse**
pour l'économie du Languedoc-Roussillon

N° 9 - Septembre 2009

A l'horizon 2020 dans l'Hérault, 2 600 emplois supplémentaires liés à la dépendance

Sophie AUDRIC - INSEE

D'ici 2020, pour faire face à la dépendance accrue des personnes âgées, un total de 2 600 emplois devront être créés dans l'Hérault.

Pour le maintien à domicile des personnes âgées, l'effort devra porter essentiellement sur des emplois d'aide ménagère et d'aide soignant, avec respectivement 1 100 et 200 postes supplémentaires.

En établissement, la priorité devra être donnée au personnel soignant, avec 800 postes à créer dans cette catégorie d'emplois. Ceci permettra de prendre en charge un nombre plus important de personnes, plus âgées et plus lourdement dépendantes.

Pour faire face au vieillissement de la population, 2 600 emplois supplémentaires en équivalent temps plein (ETP) liés à la dépendance, seraient à créer entre 2009 et 2020, dans l'Hérault, soit une augmentation de 24 %.

Parmi ces emplois, 1 600 seraient des emplois à domicile et 1 000 des emplois en établissement d'hébergement et de soins pour personnes âgées (EHPAD, voir encadré établissements).

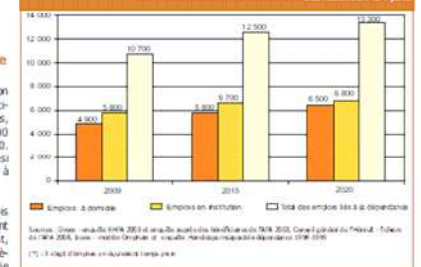
Pour maintenir les personnes âgées dépendantes à domicile, il faut les aider dans leur vie quotidienne : préparation des repas, faire sa toilette, faire le ménage etc... Ainsi, sur 100 emplois supplémentaires à domicile, 72 seraient des emplois d'aide ménagère, aide à domicile et auxiliaire de vie sociale.

Plus d'aides ménagères et auxiliaires de vie pour le maintien à domicile

Sous l'hypothèse d'une amélioration future de la prise en charge à domicile des personnes âgées dépendantes, l'Hérault devrait compter 6 500 emplois à domicile à l'horizon 2020. Ce type d'emploi représenterait ainsi près de la moitié de l'emploi total lié à la dépendance (49 %).

Entre 2009 et 2020, 1 600 emplois supplémentaires à domicile seraient nécessaires dans le département, dont 1 100 d'emplois d'aide ménagère, aide à domicile et auxiliaire de vie sociale.

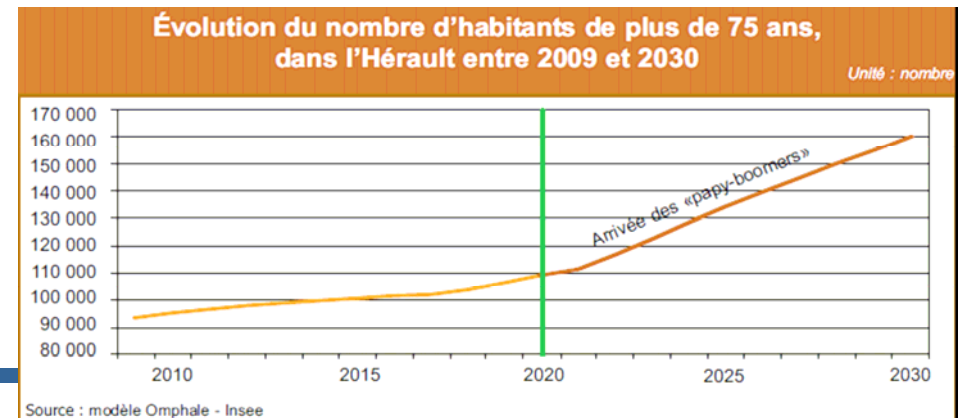
Projection du nombre d'emplois (*) liés à la dépendance dans l'Hérault à l'horizon 2020



Cette publication est issue d'un partenariat entre le Conseil Général de l'Hérault, la Direction Régionale des Affaires Sanitaires et Sociales et l'INSEE Languedoc-Roussillon. Elle a été réalisée avec la collaboration technique de Mme Elisabeth Ferryroy, chef de service Coordonnatrice de la Direction des Personnes Agées et de M Sylvain Saltiel, Directeur des Etudes Territoriales pour le Conseil Général de l'Hérault, ainsi que Mme Sylvia Maille, statisticienne pour la DRASS.

Travail mené en partenariat avec l'INSEE Languedoc Roussillon et la DRASS LR
Prospective du vieillissement dans l'Hérault - Sylvain Saltiel - Novembre 2011

Projections à 2020



- Sauf changement de politique sociale, on ne devrait plus constater de besoin d'ouverture d'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes dans l'Hérault entre 2009 et 2021.
- A compter de cette date, on assistera à une remontée importante du nombre de personnes âgées en situation de dépendance (de la classe d'âge du « baby boom ») et donc du besoin en EHPAD.
- Le nombre d'emplois à créer (220 par an) est éloigné des prévisions optimistes en matière d'économie résidentielle et d'emploi en direction des personnes âgées dépendantes.
- Une personne âgée sur deux en 2009, dans l'Hérault percevait moins de 1 126 € par mois, ce qui pourrait freiner les admissions en EHPAD, au vu du coût de l'évolution des coûts de séjour.

Les scénarios

1. Tendanciel



2. La Floride héraultaise



3. Dégradation économique et sociale



4. Le pouvoir gris



5. L'équilibre intergénérationnel



Les constantes, les tendances lourdes

1. Le dérèglement climatique : enjeux sur l'attractivité de l'Hérault
2. La poursuite de l'émergence de nouvelles puissances économiques
3. Le vieillissement de la population occidentale



Scénario 1 : le tendancier

Il s'agit d'une projection des tendances actuelles, toutes choses égales par ailleurs.

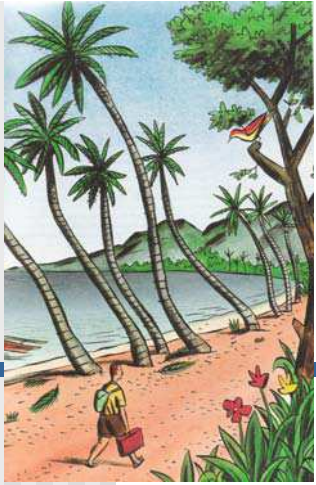
Le contexte :

- Démographie : évolution inchangée (forte)
augmentation continue de l'espérance de vie
- Économie : Pouvoir d'achat des retraités, équilibres financiers et répartition des richesses inchangés
Dépenses de santé de plus en plus importantes
Augmentation des coûts liés à la dépendance (5ème risque)

Les conséquences



- Emploi : Peu d'emplois supplémentaires pour les aidants, peu d'emplois pour les 55-62 ans. Pauvreté accrue pour les personnes âgées seules, mais néanmoins maintien des revenus de pension pour les couples.
- Habitat : plus de personnes âgées dans les centres villes, pour des raisons de commodité et de déplacement.
- Institutions : augmentation des dépenses publiques de santé, en raison du 5ème risque, et de l'arrivée des « papy-boomers », construction d'EHPAD à partir de 2021.



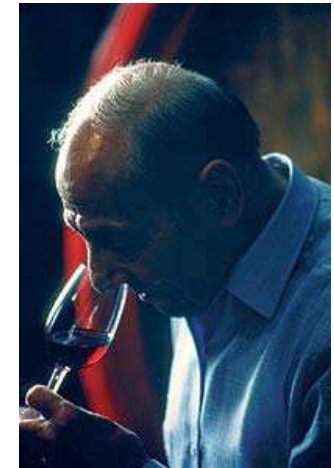
Scénario 2 : La Floride héraultaise



- *Les seniors – plutôt aisés – attirés par le bien vivre au soleil*
- *Les entreprises de pointe, par le vivier d'étudiants*

Le contexte :

- Démographie : plus de 400 000 nouveaux habitants, pyramide des âges hypertrophiée aux deux extrémités
- Économie : Héliotropisme et université : un attrait pour les entreprises « High Tech »



Les conséquences

- Emploi : Forte augmentation des métiers du loisir, de service et de l'économie résidentielle dans son ensemble
Activité viticole et tourisme soutenus
- Habitat :
 - Développement des « résidences services » de luxe, de l'étalement urbain et de la fréquentation touristique
 - Saturation du littoral, revitalisation de l'espace rural et montagnard. Conflits générationnels, concurrence dans l'immobilier entre jeunes et anciens
- Institutions : fléchage des dépenses publiques liées au vieillissement

Scénario 3

Dégradation économique et sociale



Une crise économique majeure atteint l'ensemble des acteurs de la société, les personnes âgées en particulier, entraînés dans une spirale négative.

Le contexte :

Démographie : Baisse de l'attractivité de l'Hérault, insécurité croissante due à la dégradation économique; toutes les classes d'âge des nouveaux arrivants sont en recul.

Économie : Les départements à faible structure industrielle et à forts revenus de transfert n'échappent pas au marasme économique

Tous ne sont pas frappés équitablement : répartition des richesses plus inégalitaire, stagnation de l'immobilier.

Les conséquences



- Emploi : hausse du chômage des jeunes et des seniors, en particulier. La baisse du pouvoir d'achat des personnes âgées entraîne des suppressions d'emploi dans le secteur des services à la personne et dans le tourisme.
- Habitat : forte demande d'EHPAD à vocation sociale ou de logements sociaux. Crise du logement, hausse de la demande d'appartements plus exigus.
- Institutions : baisse des dépenses publiques, de santé, baisse des recettes, incapacité à dominer une évolution négative malgré des besoins grandissants.
- Société : Hausse de la délinquance, y compris des personnes âgées – dégradation du tissu social. Recul du « bien vieillir ».



Scénario 4 : le pouvoir gris



*Les seniors détiennent l'argent, le savoir et l'expérience.
Ils vont passer du lobby au réel pouvoir politique et financier.*

Le contexte :

Démographie : allongement de la durée de la vie, 40% de seniors.

Économie : Patrimoine et actions des entreprises, pouvoir des consommateurs : la majorité aux seniors.

Tourisme, immobilier, banques et assurance : secteurs en hausse.



Les conséquences



- Emploi : forte augmentation des emplois de service, de loisirs, du tourisme, grand nombre de seniors aux emplois de directeur et de décision.
- Habitat : développement de la ghettoïsation (riches et pauvres).
- Institutions : forte représentation des seniors dans toutes les instances politiques, fléchage des dépenses en leur faveur.
- Société :
 - développement de « l'universal design »;
 - environnement sécuritaire renforcé;
 - monopolisation des crédits en matière de recherche, ou d'entreprenariat.

Scénario 5 : L'équilibre intergénérationnel



Un scénario vertueux, où les générations, loin de s'opposer, oeuvrent ensemble pour une vie meilleure, grâce à un état régulateur.

Le contexte :

- **Démographie** : équilibre entre générations, mais aussi spatial. Les personnes âgées restent « au pays », dans chaque région. L'attractivité de l'Hérault décroît, les déséquilibres sociaux également.
- **Économie** : une société solidaire, entre générations, entre riches et pauvres.


Un système d'impôts redistributifs, forts investissements dans la santé à tous les âges.



Les conséquences



- Emploi : création de nombreux métiers dans la santé, le bien vivre, la domotique, les retraites étant valorisées à leur « juste prix »;
- Habitat : formes alternatives de logement (éco-habitants, petites structures de ville, villages)
- Institutions : politiques du vieillissement maîtrisées, prenant mieux en compte prévention et accompagnement.
- Société : répartition des richesses plus juste, partage du travail, relations apaisées entre générations
Développement du « mentorat »
« Bien vivre » à tous les âges – Alimentation plus saine
Transports : combinaisons multiples pour un transport plus durable

- 
-
- Il est vraisemblable que le scénario qui s'écrira réellement dans le futur comportera des aspects de chaque scénario évoqué.
 - Il importe pour le décideur public de contribuer à abaisser les paramètres non désirés et à augmenter ceux qui apparaissent les plus souhaitables.



Merci pour votre attention

Sylvain Saltiel
Chargé de mission prospective